

Lettre d'information municipale de Soyons N°8 - Septembre 2018

Des nouvelles des Comités de Quartiers

Lancés en Novembre dernier, les 7 Comités de Quartiers de la commune fonctionnent... chacun à son rythme et à sa manière. Réunis le 25 juin dernier, les référents ont pu ainsi échanger avec Hervé Coulmont, le Maire, et Laurent Crumière, Conseiller Délégué. Près de 300 demandes / idées / propositions ont été "remontées" de ces Comités. Des premiers retours ont été faits et des éléments concrets ont d'ores et déjà été mis en place. Vous êtes nombreux à avoir fait part d'incivilités ou de vitesse excessive. Nous allons profiter de ce "En Bref" pour faire quelques rappels.

Des projets sont à l'étude. Un prochain point sera fait avec les référents en novembre prochain.

Si vous souhaitez contacter vos référents, vous trouverez toutes les informations utiles sur www.soyons.fr

Un peu de civisme de chacun pour le bien-être de tous

Si nous voulons continuer de vivre dans une commune agréable, il est important que chacun y mette du sien. Quelques rappels de civisme (bon sens ?) et de règles nous semblent utiles :

- **Containers de tris** : Il arrivait souvent ces derniers temps qu'ils soient pleins et qu'ils débordent. Ils sont gérés par la Communauté de Communes Rhône Crussol. Nous venons de faire un point à ce sujet avec la commission concernée et nous constatons que, depuis trois semaines, les ramassages se font régulièrement, comme prévu dans le contrat signé avec le prestataire. Surtout, si vous constatez qu'un container est plein, ne laissez rien à l'extérieur de celui-ci et n'hésitez pas à vous reporter sur d'autres points de collecte. En voici la liste : Entrée nord D86, Parking des Grottes, Parking derrière la Salle des Fêtes, Route des Crêtes (côté nord).
- **Déjections canines** : même si nous sommes dans un espace rural, ce n'est pas une raison pour laisser vos amis à 4 pattes déposer leurs déjections çà et là... en effet, de nombreuses personnes circulent à pied et à vélo et "subir" une déjection en bord de route n'a rien d'agréable. Alors, s'il vous plait, quand vous promenez vos chiens, munissez-vous de sacs adaptés.
- **Déchets dans la nature** : avec la déchetterie à disposition quotidiennement à Guilhaud-Granges et un ramassage bi-hebdomadaire des déchets ménagers (les lundis et jeudis), il est inconcevable de trouver encore des "décharges sauvages" dans la nature !
- **Taillage de haies** : propriétaires de haies, merci de les tailler régulièrement afin qu'elles ne "débordent" pas sur la voie publique.
- **Pistes cyclables des Freydières** : par définition, ces pistes sont réservées aux vélos alors, s'il vous plait, amis automobilistes, ne les utilisez pas comme parking.
- **Places pour personnes handicapées** : ces places sont réservées aux porteurs d'une carte. Malheureusement la place du parking de l'école est souvent occupée par des véhicules non autorisés, empêchant notamment une maman handicapée (et possédant cette carte) de se garer comme il se doit. A l'avenir, merci de respecter ces emplacements.

Les informations municipales dans votre poche

Depuis plusieurs mois, le panneau d'affichage électronique d'information est en service (à proximité de la Boulangerie Besson). Il est désormais possible de le consulter sans passer devant, directement sur son smartphone. **C'est simple et entièrement gratuit pour vous !**

Il suffit de télécharger l'application (gratuite) PanneauPocket depuis votre smartphone et de choisir Soyons comme ville favorite. **A chaque nouvelle publication vous serez averti. Pratique non ?**

Modification du PLU : projet d'aménagement de la gare

Le projet d'aménagement de la gare d'un espace de halte, de gîte d'étapes et lieu de convivialité dans le cadre de l'aménagement de la ViaRhôna nécessite la mise en place d'une procédure de modification du PLU. Cette procédure est portée, conformément au transfert de compétences, par la Communauté de Communes. L'objet de celle-ci est de créer un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité Limité). Une enquête publique aura lieu du **08/10/2018 au 09/11/2018 inclus**. Deux permanences seront effectuées par un commissaire enquêteur en Mairie de Soyons :

- Lundi 8 octobre de 9h à 12h,
- Vendredi 9 novembre de 15h à 18h

Nous vous rappelons que cette modification concerne exclusivement le projet d'aménagement de la gare et ne remet aucunement en cause les décisions prises lors de la révision du PLU approuvé en septembre 2017.

Vitesses excessives des véhicules à Soyons

Vous êtes très nombreux à faire part de vitesse excessive sur la commune, particulièrement à la descente de la route de Jaulan, la traversée du village (sur la D86) mais également dans les routes hors du village. Il est bon de rappeler que l'absence de panneau de limitation de vitesse ne signifie pas pour autant qu'on peut rouler à la vitesse maximale !!! La vitesse doit être adaptée notamment en fonction de la visibilité et de la largeur de la chaussée. Aussi, voici quelques vitesses qui nous semblent cohérentes et que nous conseillons de ne pas dépasser :

- Route de Jaulan : limite maximale théorique 50 km/h (par endroits 30 km/h) ... compte tenu du peu de visibilité, nous conseillons 40 km/h (sauf limite à 30 km/h)
- Traversée du village sur la D86 : elle est limitée à 50 km/h et en partie à 30 km/h... à respecter !
- Routes hors du village : compte tenu des largeurs de chaussée et visibilité par endroits ... 50 km/h ...

Murs de clôture

Un rappel pour les constructions récentes : si vous avez réalisé un mur de clôture, vous devez (de par l'autorisation d'urbanisme qui vous a été délivrée) l'enduire. Des contrôles seront effectués prochainement par les services techniques.

Paniers de Légumes Bio

Le CCAS a (comme nous l'avons déjà annoncé) le projet de s'associer à Parenthèse, Grain de Cocagne, structure d'insertion par l'activité économique en maraîchage biologique sur Valence-Romans et qui propose un service hebdomadaire de livraison de paniers de légumes bio tout au long de l'année en un point donné sur la commune. Pour Soyons, le CCAS proposait de mettre en place ce point relais au bureau de Poste tous les mardis après-midi de 13h45 à 17h45. Pour que ceci soit opérationnel, un minimum de 5 adhérents à l'association est nécessaire. Graine de Cocagne propose d'intervenir sur notre commune pour vous présenter l'association et le principe des paniers légumes le **lundi 24 septembre à 18h en mairie**, nous vous y attendons nombreux pour découvrir le concept.

Agenda : Retrouvez tous vos prochains rendez-vous en page 20 du Bulletin diffusé en même temps que ce "En Bref"